

# Règlement de la compétition



## Scramble à 2

## DOMAINE DE FONTENILLE

Départs en linéaire à partir de **8h00**  
Départs du Trou n°10 avec index limité à 36  
Départs des repères ● messieurs et des ● dames



## TARIFS

### Ballesteros (18 Trous)

Membres AS : 8€ (droit de jeu)  
Membres : 12€ (droit de jeu)

Autres : Green fee +  
12€ (droit de jeu)

**Pause mi-parcours:** stand assuré par une équipe du Domaine de Fontenille (cidre, charcuterie, sélection de fromages et de vins)

**Cérémonie de remise des prix au Domaine de Fontenille à Lauris.** Cocktail assuré dans les jardins du domaine où les participants de la compétition pourront déguster une sélection de bouchées préparées par le chef Michel Marini et l'ensemble des cuvées du Domaine.

**Dotations:** 2 séjours de 2 nuits à gagner, 1 coffret « découverte » sur l'ensemble des cuvées...

**Le certificat médical pour la pratique du sport en compétition est obligatoire.** En l'absence de certificat, la participation à la compétition s'effectuera sans enregistrement auprès de la Fédération Française de Golf, sans classement, sans lots de remise des prix, tout en acquittant le droit de compétition.

**Les départs sont publiés** sur notre site Internet **la veille** de la compétition. **Les annulations** ne pourront plus être prises en compte après cette publication et **seront considérées comme disqualifications.**

Les nouvelles règles de Golf s'appliquent. En particulier le « Prêt – Jouez » : de nouvelles recommandations pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu. Les détails dans la rubrique « Jouer à Pont Royal » « Etiquette » ou sur le site « Association Sportive ».

**Inscriptions à l'accueil du Golf jusqu'à l'avant-veille:** 04 90 57 40 79 / [info@golf-pontroyal.com](mailto:info@golf-pontroyal.com)